

Réglez vos frais hospitaliers en ligne!

Rendez-vous sur le site
www.payfip.gouv.fr

Vous pouvez désormais régler vos frais hospitaliers sur internet.
Cette démarche est simple, rapide et sécurisée.

Comment procéder?

Munissez-vous du **talon de paiement** que vous venez de recevoir, de votre **carte bancaire** et assurez-vous de disposer d'une **adresse mail**.

Les informations à renseigner sur le site de paiement en ligne du Ministère des Finances sont celles figurant dans le **rectangle jaune**.

Pour les modalités de paiement se reporter au verso du présent avis	TALON DE PAIEMENT Talon à joindre à votre paiement	MONROE MARILYN 15 BOULEVARD DES ÉTOILES HOTEL HOSPITS - SUITE STAR 75016 PARIS 16	123456 CHU LA ROCHELLE
	HTR-n° codique : 083021 Etab : 20 Paieement par internet : www.tipi.budget.gouv.fr		* €
IDENTIFICATION 083021	Id. Collectivité : 142536 Référence dette : 2012 - 0030006 - 1 N° entrée : 000043352 Montant : 19.20 euros	CENTRE D'ENCAISSEMENT DU TRESOR PUBLIC 17000 LILLE CEDEX 9	
N° entrée : 000043352	Ne rien inscrire sous ce trait - ne pas plier	montant en euros	
N° titre : 0030006	000000001129		
C.H. : 01 ET : 20 Exercice : 2012 Montant : Eur 19.20	123456000141 61000300060000433520830212977806		1920